

GUIDE ÉTUDES EN MOBILISATION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

2026-2027

TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉSENTATION	3
2 DIRECTION ET SECRÉTARIAT.....	5
3 PROGRAMME COURT.....	6
4 PROGRAMME DESS.....	7
5 PROGRAMME DE MAÎTRISE.....	9
6 ÉQUIPES ET THÈMES DE RECHERCHE.....	11
7 CORPS PROFESSORAL.....	12
8 AUTRES INFORMATIONS.....	16
9 STAGE-ESSAI : MODALITÉS ET PROCÉDURES.....	18
10 COURS ET SÉMINAIRES.....	23
11 NOTATION ET CERTIFICAT	28

1 | PRÉSENTATION

LE CENTRE UCS



L'Institut national de la recherche scientifique (l'INRS) est une université entièrement dédiée à la recherche et à la formation de chercheuses et chercheurs : il offre des programmes de cycles supérieurs et accueille des stagiaires postdoctoraux. Il est une constituante de l'Université du Québec.

Le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS est né en novembre 2000 de l'union de l'INRS Urbanisation, qui s'intéressait depuis 30 ans à l'analyse des questions urbaines et régionales et à l'étude des populations, et de l'INRS-Culture et Société, héritier de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC, 1979-1994) qui avait pour objets, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, d'effectuer et de soutenir des études sur les divers aspects des phénomènes culturels.

Le Centre Urbanisation Culture Société est l'un des centres de recherche orienté en sciences sociales les plus importants au Québec et au Canada. Fort d'une longue tradition de recherche et d'un important volume de publications, le Centre Urbanisation Culture Société œuvre à décoder et à éclairer les

grands enjeux urbains, culturels et sociaux d'une société en perpétuelle mutation. Les recherches menées au Centre s'appuient sur une tradition de collaborations et une pratique de partenariats avec les utilisatrices et acteurs de la recherche sociale. Pour répondre à sa mission, le Centre compte sur une solide équipe multidisciplinaire composée d'une trentaine de professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs. Leurs activités de recherche s'articulent autour de trois grands thèmes de recherche : Dynamiques des environnements urbains; Transformations des modes culturels; Trajectoires des jeunes, des familles et des populations. Ces thèmes s'articulent à six axes de recherche et de formation prioritaires :

1. Antiracisme et décolonisation
2. Reconfiguration des agentivités culturelles et politiques
3. Mutations numériques des savoirs, des relations et des pratiques
4. Imaginaire et politique du quotidien
5. Crises et transformations socioécologiques
6. Production et reproduction des inégalités.

Ces enjeux et leurs définitions peuvent être consultés dans la Programmation scientifique du Centre Urbanisation Culture Société sur le site de l'INRS.

Ces programmes sont offerts à Montréal et à Québec par visioconférence ce qui permet aux étudiantes et étudiants de suivre les cours et les enseignements des membres du corps professoral rattachés à l'un ou l'autre des deux bureaux du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS.

LA MOBILISATION ET LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET LES PRATIQUES DE RECHERCHE ET L'ACTION PUBLIQUE

Trois programmes de 2^e cycle sont offerts dans le domaine de la mobilisation et du transfert de connaissances ainsi que dans celui des pratiques de recherche et de l'action publique :

1. Un programme court en Mobilisation et transfert de connaissances (9 crédits)
2. Un diplôme d'études spécialisées supérieures (DESS) en pratiques de recherche et action publique (27 crédits)
3. Une maîtrise professionnelle en Mobilisation et transfert de connaissances (45 crédits).

Ces programmes sont uniques au Québec. Ils ont été conçus pour préparer les étudiantes et étudiants à assumer de multiples rôles liés à l'interface entre la recherche sociale et l'action publique, entre la théorie et la pratique, et ce, grâce à des contacts directs avec des équipes de recherche et leurs partenaires issus de divers milieux. Ces programmes sont offerts tant à Montréal qu'à Québec. Les cours sont donnés en comodal, c'est-à-dire en présence et à distance grâce à un système de classes virtuelles (visioconférences) qui permet aux étudiantes et étudiants de suivre à distance la formation donnée par leurs professeurs et professeuses.

Le programme court, le DESS et la maîtrise professionnelle peuvent être suivis successivement; ils ont été conçus pour permettre le passage d'un programme à un autre (programmes gigognes) si l'étudiante ou l'étudiant décide de parfaire sa formation. Ainsi, les cours d'un programme sont crédités pour le suivant.

Quels outils ou activités permettraient aux organismes communautaires de votre quartier ou aux pouvoirs publics d'accroître la participation aux activités culturelles ou encore de soutenir l'innovation autour d'enjeux environnementaux? Comment les transformations qu'entraîne le numérique affecte les rapports humains dans divers milieux (scolaire, travail, famille, etc.). Comment concrètement prendre en compte les enjeux de participation et de marginalisation, d'inclusion et d'exclusion au sein de votre municipalité et plus largement dans divers contextes sociétaux? Comment mobiliser les connaissances d'acteurs clés afin de réduire inégalités sociales dans les sphères du travail, de la culture, de la santé, de l'agriculture et du logement?

Ces questions et nombre d'autres, sont souvent intimement liées à la mobilisation des connaissances, et sont abordées dans les études portant sur la mobilisation et le transfert des connaissances à l'INRS UCS.

DATES IMPORTANTES

Pour le calendrier complet veuillez consulter :

<https://inrs.ca/les-etudes/bureau-du-registraire/calendrier-universitaire/>

2 | DIRECTION ET SECRÉTARIAT

CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3

Tél. : 514-499-4000 | Téléc. : 514-499-4065 | www.inrs.ca

Directeur du programme

David Myles

514-499-4000 poste 6624 | david.myles@inrs.ca

Membres du comité du programme

Professeur.e.s

- Morgan Mouton
- Virginie Hébert

Étudiant.e.s

- Coralie Lupien
- Nicolas Moreaud

Responsable des affaires académiques

Héloïse Roy

514-499-4043 | heloise.roy@inrs.ca

Agente administrative aux dossiers étudiants

Mélanie Morin

514-499-8261 | ucs.etudes@inrs.ca

Registrariat INRS

490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Sylvie Richard, registraire

Sandra Poirier, technicienne (inscription)

Paule Bergeron, secrétaire

418-654-3861

Sans frais : 1-877-326-5762

Association étudiante

AEUCS : asso@inrs.ca

Demande de documents officiels

Pour toute demande de documents officiels, veuillez
procéder via le lien suivant :
<https://www1.inrs.ca/doc/public/inscription/>

3 | PROGRAMME COURT

Attestation	Durée	Crédits
Une attestation d'études sera remise à la suite de la réussite des cours du programme	Temps complet régulier : 1 an Temps partiel : 2 ans	9

OBJECTIFS

Le programme court permet aux étudiantes et étudiants de développer des connaissances et des compétences en mobilisation et en transfert des connaissances et de s'initier aux enjeux et défis que posent l'application et la mise en contexte de l'information scientifique.

Ce programme a pour but de permettre l'acquisition :

- d'outils théoriques, analytiques et communicationnels afin de mettre en valeur les résultats de la recherche en sciences sociales dans différents milieux;
- d'habiletés de synthèse et de mise en contexte de l'information scientifique;
- de compétences afin de faciliter l'appropriation des connaissances dans les milieux de pratique

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au programme court, le ou la candidate doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent ou posséder les connaissances nécessaires, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Il ou elle doit avoir, au cours de ses études, obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent. Il ou elle devra avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire. Le ou la candidate devra faire état d'expériences pertinentes à l'appui de sa demande en déposant un curriculum vitae.

PASSERELLE

Pour l'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu une moyenne de 3,2/4,3, les cours réussis dans le cadre de ce programme court en Mobilisation et transfert des connaissances seront crédités au DESS ou à la maîtrise en pratiques de recherche et action publique, si elle ou il poursuit ses études dans l'un de ces deux programmes.

Liste des activités

Cours obligatoires (9 crédits) :

- **MOB8101** Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (3 cr.)
- **MOB8130** Action publique (3 cr.)
- **MOB8153** Mobilisation et transfert des connaissances (3 cr.)

4 | PROGRAMME DESS

Diplôme	Durée	Crédits
Diplôme d'études spécialisées supérieures (DESS)	1 an à 2 ans	27

OBJECTIFS

Le DESS vise à former des spécialistes de l'interface entre la recherche et l'action publique dans le champ des sciences sociales, par l'apprentissage de connaissances scientifiques et l'acquisition d'expériences pratiques en production, usage, mobilisation et transfert des connaissances.

Ce programme a pour but de permettre l'acquisition :

- de connaissances sur les orientations que prennent la mobilisation et le transfert des connaissances au sein des institutions universitaires, gouvernementales, civiles, communautaires et internationales;
- d'outils théoriques, analytiques et communicationnels afin de mettre en valeur les résultats de la recherche en sciences sociales dans différents milieux;
- d'un regard critique et constructif en matière de mobilisation et de transfert des connaissances;
- d'habiletés de synthèse et de mise en contexte de l'information scientifique;
- de compétences dans le développement de nouveaux outils de connaissances;
- enfin, de compétences afin de faciliter l'appropriation des connaissances dans les milieux de pratique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au DESS, le ou la candidate doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent ou posséder les connaissances nécessaires, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Il ou elle doit avoir, au cours de ses études, obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent. De plus, le ou la candidate devra avoir réussi au moins un cours de premier cycle universitaire en statistique appliquée à des problématiques de recherche. Le ou la candidate qui n'a pas les connaissances nécessaires en statistique appliquée devra suivre un cours d'appoint (UCS1001 (1 crédit) ou l'équivalent). Il devra avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire. Le ou la candidate devra faire état d'expériences pertinentes à l'appui de sa demande en déposant un curriculum vitae. Le ou la candidate admissible pourra être appelée en entrevue d'admission.

PASSERELLE

Pour l'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu une moyenne de 3,2/4,3, les cours réussis dans le cadre de ce DESS seront crédités à la maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances si elle ou il poursuit ses études dans ce dernier programme.

Liste des activités

Cours obligatoires (21 crédits)

- **MOB8101** Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (3 cr.)
- **MOB8111** Méthodes de recherche qualitatives (3 cr.)
- **MOB8112** Méthodes de recherche quantitatives (3 cr.)
- **MOB8130** Action publique (3 cr.)
- **MOB8140** Nouvelles régulations économiques et juridiques (3 cr.)
- **MOB8153** Mobilisation et transfert des connaissances (3 cr.)
- **MOB8160** Lien social (3 cr.)
ou
MOB8170 Champs culturels (3 cr.)

Cours optionnels (6 crédits)

- **MOB8120** Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone (3 cr.)
- **MOB8121** Pratiques de recherche partenariale (3 cr.)
- **MOB8430** Séminaire thématique III (3 cr.)
- **MOB8440** Lectures dirigées (3 cr.)
- **Autre cours** (3 cr.) (à l'INRS ou dans une autre université) selon le projet spécifique de l'étudiante ou de l'étudiant.

Une activité de synthèse non créditée d'une journée clôturera le DESS

5 | PROGRAMME DE MAÎTRISE

Diplôme	Durée	Crédits
Maîtrise	Temps complet régulier : 2 ans Temps partiel : 3 ans	45

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en mobilisation et transfert des connaissances vise à former des spécialistes de la recherche collaborative ou partenariale à l'interface des sciences sociales et de l'action publique, le développement d'une expertise scientifique et professionnelle en production, usages et valorisation des connaissances.

Ce programme à caractère professionnel a pour but de permettre :

- L'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les liens entre recherche universitaire et action publique, dans deux champs multidisciplinaires des sciences sociales (Lien social et Champs culturels);
- Le développement de compétences professionnelles en mobilisation et transfert des connaissances pour des métiers situés à l'interface entre la recherche et l'action publique;
- L'intégration des connaissances et des compétences acquises dans des activités de mobilisation et transfert ou de recherche partenariale, orientée vers l'action publique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à la maîtrise, le ou la candidate doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent. Il ou elle doit avoir, au cours de ses études, obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent. Il ou elle devra également avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire. La personne candidate doit connaître son directeur ou sa directrice de recherche au moment où elle dépose sa demande d'admission. Les étudiantes et étudiants sont invités à consulter la section de l'annuaire consacrée au corps professoral pour connaître les intérêts de recherche du corps professoral et les à contacter directement pour sonder leur intérêt. Le ou la candidate devra faire état d'expériences pertinentes à l'appui de sa demande en déposant un curriculum vitae et une lettre de motivation qui démontre sa compréhension des particularités et des exigences du programme. Cette lettre lui permettra de se présenter, d'expliquer le choix du programme en regard de ses expériences et de ses intérêts (maximum 2 000 mots). Le ou la candidate admissible pourrait être appelée en entrevue d'admission.

IMPORTANT

Le cheminement dans l'un ou l'autre des régimes d'études doit être établi en fonction de l'entrée en stage, lequel requiert que certains cours aient été réussis ou soient en cours de réalisation. Il est fortement recommandé à l'étudiante ou à l'étudiant de planifier avec sa directrice ou son directeur de maîtrise la séquence appropriée des cours à suivre.

Liste des activités

Cours obligatoires (21 crédits)

- **MOB8101** Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (3 cr.)
- **MOB8111** Méthodes de recherche qualitatives (3 cr.)
- **MOB8112** Méthodes de recherche quantitatives (3 cr.)
- **MOB8130** Action publique (3 cr.)
- **MOB8140** Nouvelles régulations économiques et juridiques (3 cr.)
- **MOB8153** Mobilisation et transfert des connaissances (3 cr.)
- **MOB8160** Lien social (3 cr.)
ou
MOB8170 Champs culturels (3 cr.)

Cours optionnels (6 crédits)

- **MOB8121** Pratiques de recherche partenariale (3 cr.)
- **MOB8310** Atelier thématique I (1 cr.)
- **MOB8320** Atelier thématique II (1 cr.)
- **MOB8330** Recherche bibliographique (1 cr.)
- **MOB8410** Séminaire thématique I (1 cr.)
- **MOB8420** Séminaire thématique II (2 cr.)
- **MOB8430** Séminaire thématique III (3 cr.)
- **MOB8440** Lectures dirigées (3 cr.)
- **Autre cours** (3 cr.) (à l'INRS ou dans une autre université) selon le projet spécifique de l'étudiante ou de l'étudiant.

Stage/Essai (18 crédits obligatoires)

- **MOB8611** Préparation du projet de stage/essai (3 cr.)
- **MOB8620** Stage/essai (12 cr.)
- **MOB8631** Transfert dirigé (3 cr.)

6 | ÉQUIPES ET THÈMES DE RECHERCHE

Dans le cadre de leurs activités de recherche, les professeurs-chercheurs de l'INRS-UCS entretiennent des relations étroites avec des actrices et acteurs collectifs des secteurs culturels et sociaux, et ce, qu'il s'agisse de ministères, d'établissements de services, d'entreprises privées, d'associations, de syndicats, de groupes communautaires ou autres. Au fil des années, ils ont donc développé des connaissances et des savoir-faire dans la conduite de projets réalisés en interaction constante avec les milieux de pratiques et avec les utilisateurs de la recherche sociale. Les programmes proposés s'appuient évidemment sur cette expertise, qui est une marque distinctive de l'INRS-UCS. Dans le cadre de leurs activités de formation et de stage, les étudiantes et étudiants du programme de maîtrise sont d'ailleurs accueillis dans une des équipes de recherche du Centre. Tout en apprenant à être d'excellents chercheurs, ils seront bien au fait de la dynamique et des contraintes particulières propres aux milieux de la recherche et aux milieux d'action publique. Ils développeront des compétences relationnelles nécessaires pour intervenir dans ce cadre de leur future fonction d'agent d'interface.

Les équipes de recherche associées au programme au sein de l'INRS s'inscrivent dans diverses thématiques pluridisciplinaires en sciences sociales (Centre Urbanisation culture société - Lien social et Champs culturels), en sciences de la santé (Centre AFSB-Santé biotechnologie) et en environnement (Centre ETE). Mentionnons que les recherches se rattachant à la thématique du Lien social visent à saisir les reconfigurations des rapports sociaux, des appartenances et des identités : par exemple, les recherches sur le travail, les migrations, les mutations du couple et de la famille, la protection des personnes vulnérables, les mouvements sociaux, les conflits interculturels, les enjeux environnementaux, etc. À la thématique des Champs culturels se rattachent plus particulièrement des recherches portant sur les pratiques artistiques et culturelles, les industries culturelles, le numérique, les organismes culturels, les dynamiques urbaines et régionales, la mondialisation des marchés culturels ainsi que les politiques culturelles.

Voici une liste non exclusive des équipes associées au programme :

- Alliance ODENA – Les Autochtones et la ville au Québec
- Chaire Fernand-Dumont sur la culture
- Chaire-réseau jeunesse du Québec
- DIALOG - Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones
- LASTT - Laboratoire Art et Société, Terrains et Théories
- NENIC - Chaire de recherche du Canada sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle
- OJS- Observatoire Jeunes et Société
- ORFQ – Observatoire des réalités familiales du Québec
- PRFM – Partenariat de recherche Familles en mouvance
- UMR – INRS-UQAR sur la transformation numérique en appui au développement régional
- UMR INRS-UQAT en études autochtones

7 | CORPS PROFESSORAL

BELLAU, Hélène



**Ph.D. sociologie
(514) 499-4053
helene.belleau@inrs.ca**

*Famille; Désir d'enfant et
nomination; Trajectoires
familiales*

CASEMAJOR, Nathalie



**Ph.D. communication
(514) 499-8278
nathalie.casemajor@inrs.ca**

*Culture; Communs;
Numérique; Territoires*

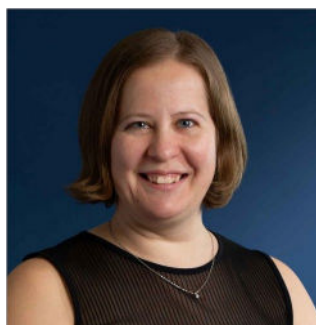
CHARTON, Laurence



**Ph.D. sciences sociales
(514) 499-4000
laurence.charton@inrs.ca**

*Famille; Désir d'enfant et
nomination; Trajectoires
familiales*

**DE LA SABLONNIÈRE-
GRIFFIN, Mireille**



**Ph.D. travail social
(514) 499-4000
mireille.delasablonniere-griffin@inrs.ca**

*Serv. à l'enfance et peuples
autochtones; Approche critique
et transformative des stats*

DROUIN-GAGNÉ, Marie-Ève



**Ph.D. sociologie et
anthropologie
(819) 874-8728 poste 6558
marie-eve.drouin-g@inrs.ca**

*Décolonisation de la recherche,
des institutions académiques
et des espaces urbains*

FROTEY, Julia



**Ph.D. aménagement
de l'espace
(514) 499-4000
julia.frotey@inrs.ca**

*Impacts territoriaux des
transitions numériques,
développement urbain et
territorial*

GALLANT, Nicole



**Ph.D. sciences politiques
(418) 687-6437
nicole.gallant@inrs.ca**

*Jeunesse et immigration;
Citoyenneté; Concertation et
partenariats*

**GUIMONT MARCEAU,
Stéphane**



**Ph.D. géographie
(514) 499-4061
stephane.gmarceau@inrs.ca**

*Relations entre Autochtones et
non-Autochtones; Territoires et
citoyennetés autochtones*

HÉBERT, Virginie



**Ph.D. communication
publique
(581) 624-1815
virginie.hebert@inrs.ca**

*Fracture numérique; Cadrage
des problèmes publics; Comm.
publique; Mythes sociaux*

JAMET, Romuald



**Ph.D. sociologie
(418) 687-6404
romuald.jamet@inrs.ca**

*Sociologie;
Algorithmes;
Culture*

LÉVESQUE, Carole



**Ph.D. anthropologie
(514) 499-4094
carole.levesque@inrs.ca**

*Peuples et savoirs
autochtones; Développement
durable; Environnement social*

LONGO, Maria Eugenia



**Ph.D. sociologie
(418) 687-6406
maria-eugenia.longo@inrs.ca**

*Jeunes; Travail et insertion
professionnelle*

MOUTON, Morgan



**Ph.D. aménagement
et urbanisme
(514) 499-4047
morgan.mouton@inrs.ca**

*Infrastructures urbaines;
Approches postcoloniales;
Promotion de la santé*

MYLES, David



**Ph.D. communication
514-499-4000 p. 6624
david.myles@inrs.ca**

*Cultures participatives; Culture
numérique; Enjeux LGBTQ+*

POIRIER, Christian



**Ph.D. sciences politiques
(514) 499-4092
christian.poirier@inrs.ca**

*Culture, participation
et institutions*

PUGLIESE, Maude



**Ph.D. sociologie
(514) 499-4036
maude.pugliese@inrs.ca**

*Familles; Finances
et inégalités*

QUINTAL MARINEAU, Magalie



**Ph.D. géographie
(514) 499-4021
magalie.quintalm@inrs.ca**

*Géographie critique et territoires
autochtones; Approches
féministes*

ST-DENIS, Xavier



**Ph.D. sociologie
(514) 499-4040
xavier.st-denis@inrs.ca**

*Inégalités sociales; Éducation et
compétences; Étude des
populations et stats sociales*

TOURÉ KAPO, Leslie



Ph.D. études urbaines
(514) 499-4000
leslie.kapo@inrs.ca

*Enjeux du racisme et de
l'exclusion dans les espaces
urbain*

VULTUR, Mircea



Ph.D. sociologie
(418) 687-6414
mircea.vultur@inrs.ca

*Jeunes; Travail et insertion
professionnelle*

ZHU, Nong



Ph.D. sciences économiques
(514) 499-8281
nong.zhu@inrs.ca

*Études de la population;
Famille; Fécondité; Société*

8 | AUTRES INFORMATIONS

Au moment de l'admission, les cours suivis antérieurement par l'étudiante ou l'étudiant peuvent donner lieu à une reconnaissance d'acquis, selon les modalités définies dans le règlement sur les études supérieures de l'INRS (règlement no 2).

LECTURES DIRIGÉES

- L'étudiante ou l'étudiant doit lire et analyser une vingtaine d'articles et 1 ou 2 livres (ou l'équivalent sous forme d'articles et de chapitres de livre) soit entre 500 et 700 pages de lecture;
- La liste des lectures à faire doit être approuvée par la directrice ou le directeur de recherche;
- Le travail à produire sur ces lectures (objectifs, orientations, questions à répondre, etc.) est déterminé par la directrice ou le directeur de recherche en collaboration avec l'étudiant ou l'étudiante.

Aux fins de l'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant doit remettre un document (texte ou tableaux synoptiques) variant entre 20 et 40 pages.

PRATIQUES DE RECHERCHE PARTENARIALE

L'objectif principal du cours est de fournir à l'étudiante ou l'étudiant l'opportunité de maîtriser et de mettre en pratique les différentes dimensions épistémologiques, méthodologiques et empiriques associées à un processus de recherche partenariale. Il est donc important, dans le cadre de ce cours, que l'étudiante ou l'étudiant soit directement impliqué dans une équipe de recherche partenariale et qu'elle ou il assume un rôle particulier au sein de cette équipe. L'étudiante ou l'étudiant expérimente concrètement une démarche de cueillette, de traitement ou d'analyse de l'information parmi les plus fréquentes en sciences sociales, qu'elles soient de nature qualitative ou quantitative, en mettant l'accent sur les apports de la relation partenariale à ces choix méthodologiques et analytiques. Ces activités impliquent l'apprentissage des principales composantes de la démarche retenue, de leur portée et de leurs limites ainsi que la compréhension de leurs dimensions éthiques. La participation de l'étudiante ou l'étudiant à une recherche partenariale qui se déroule en temps réel lui permet de prendre connaissance de l'ensemble des étapes d'un projet de recherche partenariale et de mieux saisir la nature des enjeux scientifiques et des défis sociétaux à l'œuvre. La directrice ou le directeur de recherche de l'étudiante ou l'étudiant est responsable de l'encadrement et de l'évaluation reliés à ce cours; il est recommandé que l'encadrement et l'évaluation résulte d'un processus de concertation impliquant une ou un autre chercheur ou une ou un collaborateur membre de l'équipe partenariale en question.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Aux fins de l'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant doit remettre une synthèse (un maximum de 5 000 mots) décrivant la démarche, les activités réalisées et prenant la forme d'une réflexion critique concernant le processus de recherche partenariale. Elle ou il remet également, s'il y a lieu, le ou les document(s) produits durant la recherche.

Démarche : 30%

Description et explication de la cueillette, du traitement, de l'analyse des données et plus globalement de l'apprentissage d'une démarche méthodologique et scientifique en situation de partenariat.

Activités partenariales effectuées : 30 %

Description et explication de l'apprentissage d'une démarche de recherche partenariale, des relations avec la ou le partenaire et des réalisations effectuées en termes de transfert et de mobilisation des connaissances.

Réflexion critique : 40 %

Réflexion critique concernant la démarche ainsi que les activités partenariales.

9 | STAGE-ESSAI : MODALITÉS ET PROCÉDURES

Dans le programme de maîtrise, 18 crédits sont consacrés à l'activité stage/essai répartis de la façon suivante :

- **MOB8611** Préparation du projet de stage/essai (3 cr.)
- **MOB8620** Stage/Essai (12 cr.)
- **MOB8631** Transfert dirigé (3 cr.)

Outre les crédits de préparation (3 cr.), le stage/essai et l'activité de transfert dirigé comprend un total de 15 crédits.

PRÉPARATION DU STAGE/ESSAI

Le stage/essai se prépare notamment à l'intérieur du séminaire **MOB8611** Préparation du projet de stage/essai, activité définie comme suit :

En collaboration avec la directrice ou le directeur de recherche et le(s) partenaire(s) impliqué(s), l'étudiante ou l'étudiant sera amené à préparer son stage en précisant les objectifs qu'elle ou il entend poursuivre et en explorant diverses facettes de la culture organisationnelle de son milieu de stage (aspects historiques, logistiques, éthiques, actrices et acteurs clés, etc.). Ce cours vise également à définir les principaux paramètres qui conduiront à la production de l'essai, soit le rapport critique réalisé à la suite du stage. Il s'agira pour l'étudiante ou l'étudiant d'intégrer dans le cadre d'une problématique spécifique, les dimensions théoriques et méthodologiques de son projet et de planifier les diverses activités de mobilisation et d'échange des savoirs qui s'y rattachent.

OBJECTIFS

Le stage

Le stage permet à l'étudiante ou l'étudiant d'expérimenter le rôle d'interface en contexte de recherche et de mobilisation, incluant deux activités de transfert dirigé, dans une équipe de recherche de l'INRSUCS en lien avec un milieu d'action ou directement dans un milieu d'action associé au programme d'études.

Le transfert dirigé

L'étudiante ou l'étudiant réalise deux activités de transfert des connaissances à partir de son expérience de stage et expérimente ainsi concrètement cette dimension spécifique associée au travail de médiatrice ou médiateur dans l'interface entre la recherche et l'action. La première activité de transfert a pour cadre le milieu d'action dans lequel l'étudiante ou l'étudiant a réalisé son stage. La seconde activité a pour cadre le milieu de la recherche et s'adresse à la communauté scientifique. Chaque activité de transfert compte pour 1,5 crédit. Pour le transfert dans le milieu d'action, l'étudiante ou l'étudiant choisit parmi différentes activités possibles : organisation d'un débat public ou d'une journée d'étude; mise sur pied d'un site web; création d'un bulletin d'information; préparation d'un dossier d'information en vue d'une diffusion dans les médias; etc. Pour le transfert dans la communauté scientifique, les formes privilégiées sont la conférence ou l'affiche présentée dans un colloque ou un séminaire réunissant des chercheuses et chercheurs.

Comité d'encadrement

Un comité d'encadrement peut être formé pour aider l'étudiante ou l'étudiant à déterminer son lieu de stage, à en définir le contenu de même que les modalités de sa réalisation. Ce comité est alors formé de deux ou trois professeurs et professeurs, dont la directrice ou le directeur de recherche.

L'essai

L'essai permet à l'étudiante ou l'étudiant de rendre compte de son stage en milieu de pratiques, mais également des acquis issus de ses cours et autres activités de formation. Sauf pour des raisons exceptionnelles, l'essai doit être déposé pour évaluation durant le trimestre qui suit la fin du stage. Pour le détail du contenu de l'essai, voir la section L'essai ci-bas, dans le présent guide.

CONDITIONS DU STAGE

Durée du stage

L'ensemble des activités liées au stage est d'une durée équivalant à une session à temps plein, soit approximativement huit semaines pour le stage, et quatre semaines pour les deux activités liées au transfert dirigé.

Préparation du stage

La préparation du stage est assumée par l'étudiante ou l'étudiant et sa directrice ou son directeur de recherche avec l'aide des professeurs et professeurs responsables du cours MOB8611. En préparant son stage, l'étudiante ou l'étudiant est amené à préciser le mandat qu'elle ou il aura à réaliser.

IMPORTANT

Il revient à la directrice ou au directeur de recherche de transmettre à la direction du programme le projet d'entente relatif aux modalités de réalisation du stage/essai de son étudiante ou de son étudiant. La direction du programme *doit approuver le projet d'entente avant que la ronde des signatures soit entreprise auprès de l'ensemble des signataires, y incluant le ou les partenaires issus du milieu d'action.*

L'entente de stage

Par son stage en mobilisation et transfert des connaissances, l'étudiante ou l'étudiant expérimente le rôle d'interface entre la recherche et l'action publique. Le mandat confié au stagiaire doit permettre cette expérimentation et l'Entente de stage qui est un préalable obligé doit donc comprendre les éléments suivants¹ :

- Les coordonnées de l'organisme d'accueil, y compris celles de la répondante ou du répondant (si différent de la directrice ou du directeur de recherche)
- Le thème du stage et ses objectifs
- Les activités prévues
- Les modalités relatives à la propriété intellectuelle

¹ Ces éléments se retrouvent dans le document intitulé : « Entente relative aux modalités de réalisation d'un stage / essai ».

- Les modalités relatives au certificat d'éthique, si pertinent
- L'échéancier du stage incluant : les tâches, les ressources nécessaires, le temps prévu pour chaque opération ou activité
- Les produits et extraits (vidéo, dépliants...)

IMPORTANT

Pré requis

Avant de débiter le stage et de s'inscrire à l'activité MOB8620, il faut avoir réussi les cours suivants :

MOB8101 Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (3 crédits)

MOB8130 Action publique (3 crédits)

MOB8153 Mobilisation et transfert des connaissances (3 crédits)

ET

Être inscrit ou avoir réussi les cours suivants :

MOB8111 Méthodes de recherche qualitatives (3crédits)

MOB8112 Méthodes de recherche quantitatives (3crédits)

MOB8611 Préparation du projet de stage / essai (3 crédits)

MOB8160 Lien social OU **MOB8170** Champs culturels (3 crédits)

RÉALISATION DU STAGE

Le stage peut être réalisé au cours d'une ou de deux sessions.

Des rencontres périodiques sont prévues au cours de l'activité de stage avec la directrice ou le directeur de recherche et la répondante ou le répondant dans le milieu de stage (s'il y a lieu) afin de discuter de l'avancement du stage, de son déroulement.

Les frais d'inscription pour le stage doivent être payés en entier dans la session au cours de laquelle l'étudiante ou l'étudiant s'inscrit et ce même lorsque le stage s'étend sur deux sessions.

L'ESSAI

Réalisation de l'essai

L'essai doit être rédigé et déposé pour évaluation durant le trimestre qui suit la fin du stage. Les évaluatrices et évaluateurs prendront en compte le respect de ce délai au moment d'évaluer l'essai.

En ce qui a trait au contenu, l'essai doit rendre compte de l'intégration et de l'application de l'ensemble des connaissances et des compétences acquises dans le cadre de la maîtrise. Plus spécifiquement, l'essai doit être rigoureux, cohérent et respectueux au regard des éléments suivants :

- a) la description du stage (sujet, problématique, activités, actrices et acteurs impliqués, méthodologie/démarche, résultats et/ou interventions, retombées réelles ou anticipées);
- b) la description et la justification des activités de transfert réalisées en milieu d'action et en milieu scientifique;
- c) un bilan critique du stage (apprentissages thématiques, savoirs et savoir-faire en mobilisation, réalisations, contraintes et difficultés rencontrées, retombées);
- d) une réflexion critique sur la mobilisation des connaissances à partir des données et observations recueillies en cours de stage;
- e) une réflexion critique sur le rôle et le travail d'agente ou d'agent d'interface.

En ce qui a trait à la forme de l'essai, l'étudiante ou l'étudiant devra porter une attention particulière à la précision et à la clarté du texte, à la qualité de la langue, à la pertinence du titre choisi ainsi qu'à la présentation matérielle.

Il est suggéré de préparer l'essai en utilisant l'étude de cas comme cadre de référence², une stratégie de recherche qui permet de confronter les observations et les expériences issues spécifiquement du stage à la littérature pertinente (théorique, empirique ou pratique).

L'essai prend la forme d'un document dont la longueur varie entre 18 000 et 24 000 mots.

Évaluation de l'essai et de l'activité de transfert dirigé

Au terme de son stage et de l'activité de transfert dirigé, l'étudiante ou l'étudiant doit soumettre un essai dont les caractéristiques ont été décrites précédemment.

IMPORTANT

L'essai ne peut être soumis pour évaluation que lorsque la scolarité requise dans le programme est complétée, et ce, en vertu de l'article 11.6 du règlement sur les études supérieures de l'INRS (Règlement no 2).

² Dans le cadre de la préparation de l'essai, il faut entendre par « étude de cas » une démarche de recherche de type ethnographique dans laquelle le chercheur/agent d'interface recourt à différentes sources de données, tant qualitatives que quantitatives. L'étude de cas présente des informations riches et détaillées sur des activités, des événements et des comportements qui permettent de décrire, de définir et de mieux comprendre des actions, des significations, des problèmes et des processus dans leur contexte réel.

L'essai (incluant les deux activités de transfert dirigé) est évalué par un jury composé d'au moins trois personnes :

- La directrice ou le directeur de recherche (et le codirecteur s'il y a lieu)
- La répondante-superviseure ou le répondant-superviseur du milieu d'action ou, exceptionnellement, une personne la ou le représentant
- Une ou un autre professeur

La composition du jury doit être approuvée par le comité de programme.

Système de notation :

- **MOB8620** Stage/essai (12 cr.) : succès avec mention ou échec
- **MOB8631** Transfert dirigé (3 cr.) : notation avec lettre
- Le règlement général no 3 de l'Université du Québec concernant les études de cycles supérieurs et de la recherche fixe le seuil minimum de passage à 2,5.

10 | COURS ET SÉMINAIRES

MOB8101 Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (3 cr.)

Dans un premier temps, ce cours introduit l'étudiant à la démarche et aux orientations du programme : sa vision, ses objectifs, ses perspectives, ses enseignements interdisciplinaires. Chacun des cours obligatoires et des ateliers optionnels de ce programme est présenté et discuté en présence des responsables. Dans un deuxième temps, l'étudiant se familiarise avec : 1) l'éventail des pratiques de recherche interactive en sciences sociales — recherche participative, collaborative, contextualisée, partenariale —; 2) leurs conditions d'émergence et de mise en œuvre; 3) leur portée et leurs retombées scientifiques et sociales. Ces pratiques sont examinées à partir d'exemples concrets qui favorisent la rencontre d'une diversité d'acteurs de la recherche : chercheurs, représentants de milieux gouvernementaux, représentants de groupes communautaires, représentants d'institutions publiques. Les ancrages épistémologiques, conceptuels, méthodologiques et éthiques de ces pratiques sont passés en revue. Dans un troisième temps, l'étudiant a l'occasion d'aborder sur un plan analytique les questions relatives à l'ouverture de l'université vers d'autres milieux, à la pertinence sociale de la recherche et au rôle de la recherche en sciences sociales dans les processus de prise de décision au sein des instances gouvernementales. L'étudiant sera sensibilisé aux considérations éthiques soulevées par ces nouvelles conditions et orientations, notamment la propriété intellectuelle des données de recherche, l'autonomie du chercheur, le rapport entre recherche et idéologie; le rapport entre recherche et agenda politique; l'accessibilité aux résultats de recherche; les protocoles de recherche élaborés par diverses instances non universitaires.

MOB8111 Méthodes de recherche qualitatives (3 cr.)

Ce cours vise à former l'étudiant aux méthodes et méthodologies de recherche qualitative en sciences sociales. Il fournira aux étudiants les outils épistémologiques et méthodologiques de base nécessaires à la conception et la réalisation d'un projet de recherche s'appuyant sur des données qualitatives. La première partie met l'accent sur des thèmes méthodologiques transversaux : courants de recherche, hypothèses, problématisation, opérationnalisation, causalité/explication, éthique, recherche et action, etc. La seconde partie permet de se familiariser avec les méthodologies de collecte et de traitement de données qualitatives les plus usuelles : l'entretien, l'observation, l'analyse de sources documentaires, etc. La troisième partie du cours permet à l'étudiant d'approfondir sa maîtrise de la recherche qualitative dans le cadre d'une enquête où il expérimente, sur le terrain, une ou plusieurs des méthodologies de cueillette et de traitement étudiées dans le cours.

MOB8112 Méthodes de recherche quantitatives (3 cr.)

Ce cours vise à former l'étudiant aux méthodes et méthodologies quantitatives en sciences sociales. Il fournira aux étudiants les outils épistémologiques et méthodologiques de base nécessaires à la conception et la réalisation d'un projet de recherche s'appuyant sur des données quantitatives. Le cours permettra à l'étudiant d'éprouver les principales méthodologies quantitatives de collecte et de traitement de l'information en sciences sociales. Le cours passe en revue les principes de la recherche quantitative (le raisonnement statistique en sociologie, la notion de mesure, la représentativité) ainsi que leur mise en application concrète (présentation et interprétation des résultats d'analyses statistiques). Des exposés magistraux sur ces thèmes seront accompagnés d'ateliers pratiques autour de la réalisation d'un sondage en ligne et d'un rapport statistique en présentant les résultats.

MOB8120 Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone (3 cr.)

Ce cours thématique, interdisciplinaire et intensif vise une meilleure compréhension des réalités historiques, sociales, économiques, politiques et juridiques du monde autochtone, des enjeux et défis contemporains de même que des relations entre Autochtones et non-Autochtones. Il favorise l'acquisition et l'approfondissement de nouvelles connaissances et compétences en matière de recherche et de politiques publiques relatives aux peuples autochtones. Ce cours est conçu de manière à fournir des éclairages multiples autour de questions d'actualité en mettant en présence autant des chercheurs que des leaders autochtones, autant des spécialistes de la recherche universitaire que des acteurs du terrain.

MOB8121 Pratiques de recherche partenariale (3 cr.)

L'objectif principal du cours est de fournir à l'étudiant l'opportunité de maîtriser et de mettre en pratique les différents éléments associés à un processus de recherche, et ce, dans le cadre d'un projet de recherche partenariale. L'étudiant expérimente concrètement une (ou des) méthode(s) de cueillette, de traitement et d'analyse de l'information les plus fréquentes en sciences sociales, qu'elles soient de nature qualitative ou quantitative. Ces activités impliquent l'apprentissage des principales composantes de ces méthodes, de leur portée et de leurs limites ainsi que la compréhension de leurs dimensions éthiques. Si la contribution attendue se situe au moment de la réalisation empirique, l'approche retenue permet plus globalement de prendre connaissance de l'ensemble des étapes d'un projet de recherche et de mieux saisir la nature des démarches scientifique et partenariale.

MOB8130 Action publique (3 cr.)

Ce cours met en valeur l'expertise des acteurs publics et poursuit un objectif de compréhension des enjeux sociaux, politiques, idéologiques, professionnels et organisationnels de l'action publique, de la dynamique des processus de décision dans les milieux d'action et, enfin, du rôle de la recherche dans la définition des actions et politiques qui s'y rattachent. Les séminaires et conférences proposés permettront d'approfondir les questions relatives aux activités et interventions des milieux d'acteurs et aux contextes variés qui engagent une mobilisation collective afin de solutionner un problème public et qui œuvrent ultimement à la régulation de la société. Bref, il vise à permettre aux étudiants d'asseoir leur réflexion et prise de décision sur une analyse pertinente de l'environnement complexe de l'action publique grâce, notamment, à une meilleure maîtrise de ses grands paramètres et, éventuellement, à la confrontation d'expériences afin de comprendre les pratiques existantes et émergentes.

MOB8140 Nouvelles régulations écono. et juridiques des sociétés contemporaines (3 cr.)

Ce cours vise à offrir aux étudiants un cadre d'analyse et de compréhension des nouvelles formes de régulation des sociétés contemporaines en mettant l'accent sur la dynamique économique et sur son rapport avec le système de lois, de règles et de normes sociales. Quelques repères théoriques sur la notion de régulation sont d'abord présentés. Par la suite, à partir d'études de cas, seront examinées, de manière détaillée, des formes concrètes de transformation (ex. : les politiques sociales de lutte contre la pauvreté, l'essor du travail atypique, la prolongation de l'activité après l'âge de la retraite, les enjeux liés au développement régional, la diversité culturelle, les communautés autochtones) afin de mettre en perspective les interactions entre les évolutions récentes dans chaque cas étudié et le système de lois, de règles et de normes en vigueur.

MOB8153 Mobilisation et transfert des connaissances (3 cr.)

Ce cours vise à introduire l'étudiant/l'étudiante à la question de la mobilisation des connaissances et à celle du transfert des connaissances, de manière générale d'abord, et en regard des sciences sociales par la suite, en lui fournissant un cadre historique et un cadre d'analyse lui permettant de situer ce mouvement et ses manifestations au sein de différentes traditions de recherche. Il offre un regard sur l'état des questionnements et des orientations en ce domaine selon qu'elles proviennent du milieu universitaire, des instances gouvernementales, des organismes subventionnaires québécois et canadiens ou des grandes institutions internationales. Ce cours permet également à l'étudiant de prendre la mesure des tendances, politiques et stratégies internationales en matière de mobilisation et de cerner les défis qu'elles posent aux chercheurs/aux chercheuses des sciences sociales. Dans la foulée, il permet de situer les activités de diffusion, de transfert et de transmission des connaissances au sein du complexe plus large de la mobilisation. Le cours s'intéresse en outre aux avantages intellectuels, sociaux, culturels et économiques de la coconstruction des connaissances et de ses impacts autant sur la société que sur la recherche et l'enseignement universitaire.

MOB8160 Lien social (3 cr.)

Ce cours propose une réflexion interdisciplinaire sur les mutations contemporaines du lien social, en mettant l'accent sur les pratiques individuelles, collectives et institutionnelles qui produisent et reproduisent les rapports sociaux, les appartenances et les identités. Il permettra l'approfondissement des notions, concepts et approches analytiques pertinentes à l'étude des conditions du « vivre ensemble », à travers la discussion des résultats de recherches menées au Québec sur, par exemple, les solidarités familiales, l'insertion sociale des jeunes, la protection sociale des travailleurs retraités, l'immigration et les liens transnationaux, les mouvements sociaux urbains, les dispositifs de protection de l'enfance, les aînés en perte d'autonomie.

MOB8170 Champs culturels (3 cr.)

Ce cours s'adresse aux étudiants directement concernés par l'analyse des secteurs culturels, intellectuels et scientifiques. Il vise : a) à présenter les enjeux actuels et débats historiques suscités par le développement de ces secteurs d'activité; b) à dégager les principales hypothèses théoriques à la base des recherches actuelles sur ces secteurs et à en discuter les résultats. Cet examen est conjugué à une interrogation générale sur la place et le rôle de la culture et du savoir dans les sociétés contemporaines. L'ensemble des contenus est présenté sous trois aspects : 1) cadres conceptuels utilisés pour l'analyse de ces secteurs; 2) évolution de ces champs d'activité sociale en relation aux pouvoirs publics et aux logiques d'action collective; 3) évaluation de résultats de recherches récentes. Chacun de ces aspects correspond à un bloc de séances faisant alterner exposés magistraux, lecture de textes, discussions de groupes et présentations orales et écrites par les étudiants.

MOB8310 Atelier thématique 1 (1 cr.)

À contenu variable, cet atelier permet des apprentissages qui complètent la formation en transfert de connaissances, en rédaction et en communication (apprentissage de logiciels tel End-Note, veille documentaire, web, utilisation de banque de données de Statistique Canada, techniques d'animation de groupe, styles de rédaction, réalisation de présentations publiques, etc.). Cet atelier est présenté par des experts du Centre ou de l'extérieur selon des durées variées.

Cet atelier a un double mandat lié à la formation pratique des relations d'interface : d'abord initier les étudiants à la négociation avec les partenaires des milieux de pratique ou de recherche; ensuite leur fournir divers outils de communication et styles d'écriture.

MOB8320 Atelier thématique 2 (1 cr.)

À contenu variable, cet atelier permet des apprentissages qui complètent la formation en transfert de connaissances, en rédaction et en communication (apprentissage de logiciels tel End-Note, veille documentaire, web, utilisation de banque de données de Statistique Canada, techniques d'animation de groupe, styles de rédaction, réalisation de présentations publiques, etc.). Cet atelier est présenté par des experts du Centre ou de l'extérieur, selon des durées variées.

MOB8330 Recherche bibliographique (1 cr.)

Cette activité dirigée comporte une initiation aux méthodes de recherche bibliographique appliquées aux thèmes de recherche des étudiants. Elle permet de choisir des banques de données pertinentes au thème étudié, d'exploiter les différentes fonctionnalités des moteurs de recherche, d'élaborer une stratégie de recherche à partir d'un thésaurus et/ou d'un vocabulaire contrôlé et/ou de mots-clés, de reconnaître les éléments bibliographiques d'une référence en lien avec les principaux catalogues des bibliothèques universitaires et, enfin, de transférer les connaissances acquises dans d'autres outils de recherche.

MOB8410 Séminaire thématique 1 (1 cr.)

Ce séminaire prépare à l'épreuve orale de l'examen doctoral. On y examine les concepts, les théories et les méthodes propres à l'étude des populations, concentration jeunesse, à partir de la lecture et de la discussion dirigée d'articles et d'ouvrages fondamentaux. Le séminaire doit amener l'étudiant à élaborer une synthèse personnelle qu'il confrontera à celles des autres participants.

MOB8420 Séminaire thématique 2 (2 cr.)

D'une durée de 30 heures, ce séminaire porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés). Il permet aux étudiants d'approfondir une thématique spécifique (sociétés autochtones, vieillissement en emploi, circulation des individus dans les sociétés contemporaines, utilisation de banques de données, etc.), de prendre connaissance des recherches récentes en ce domaine, d'en discuter et de développer un aspect particulier dans le cadre d'un travail écrit. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

MOB8430 Séminaire thématique 3 (3 cr.)

D'une durée de 45 heures, ce séminaire porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés). Il permet aux étudiants d'approfondir une thématique spécifique (sociétés autochtones, vieillissement en emploi, circulation des individus dans les sociétés contemporaines, utilisation de banques de données, etc.), de prendre connaissance des recherches récentes en ce domaine, d'en discuter et de développer un aspect particulier dans le cadre d'un travail écrit. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

MOB8440 Lectures dirigées (6 cr.)

Cette activité vise un approfondissement des connaissances théoriques en lien avec le projet de recherche en préparation dans les thématiques du Lien social ou des Champs culturels. Un programme de lectures est préparé par l'étudiant sous la supervision de son directeur de recherche. Cet exercice doit conduire à une meilleure compréhension de l'ensemble des cadres théoriques susceptibles d'être utilisés au moment de l'essai ainsi qu'à une connaissance des principales recherches empiriques existantes sur le sujet. La lecture critique et la synthèse des textes retenus permettent à l'étudiant de réaliser les choix stratégiques nécessaires à la préparation de l'essai.

MOB8611 Préparation du projet de stage/essai (3 cr.)

En collaboration avec le directeur de recherche et les partenaires impliqués, l'étudiant sera amené à préparer son stage en précisant les objectifs qu'il entend poursuivre et en explorant diverses facettes de la culture organisationnelle de son milieu de stage (aspects historiques, logistiques, éthiques, acteurs clés, etc.). Ce cours vise également à définir les principaux paramètres qui conduiront à la production de l'essai, soit le rapport réalisé à la suite du stage. Il s'agira pour l'étudiant d'intégrer, dans le cadre d'une problématique spécifique, les dimensions théoriques et méthodologiques de son projet et de planifier les diverses activités de mobilisation et d'échange des savoirs qui s'y rattachent.

MOB8620 Stage/essai (3 cr.)

Le stage permet à l'étudiant d'expérimenter le rôle d'interface en réalisant un mandat dans une équipe de recherche de l'INRS-UCS, en lien avec un milieu d'action, ou directement dans un milieu d'action associé au programme d'études. L'essai permet à l'étudiant de rendre compte de son stage. L'étudiant y intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises à travers une application concrète d'une activité d'interface entre recherche sociale et action publique. Le stage/essai constitue l'activité de synthèse du programme de maîtrise.

MOB8631 Transfert dirigé (3 cr.)

L'étudiant réalise une activité de transfert des connaissances à partir de son expérience de stage et expérimente ainsi concrètement cette dimension spécifique associée au travail de médiateur dans l'interface entre la recherche et l'action. L'étudiant choisit parmi différentes activités possibles : organisation d'un débat public, d'une journée d'étude ou d'un colloque, mise sur pied d'un site web, création d'un bulletin d'information, préparation d'un dossier d'information en vue d'une diffusion dans les médias, etc.

11 | NOTATION ET CERTIFICAT

NOTATION

- L'article 11.9 du règlement sur les études supérieures de l'INRS (règlement numéro 2) précise les restrictions à la poursuite des études voire l'exclusion du programme en raison d'une moyenne cumulative trop faible.
- En pratique, une ou un étudiant doit avoir une moyenne cumulative de 3,7 pour avoir une chance d'obtenir une bourse d'un organisme subventionnaire.

Notation littérale	Équivalent numérique	Pourcentage
A+	4,3	95-100
A	4,0	90-94
A-	3,7	85-89
B+	3,3	82-84
B	3,0	78-81
B-	2,7	75-77
C+	2,3	72-74
C	2,0	70-71
E	0,0	<70

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Avant d'entreprendre une recherche pour leur essai/mémoire/thèse impliquant des êtres humains, les étudiantes et étudiants doivent s'assurer de respecter la Politique d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS, et d'avoir reçu, de la part du Comité d'éthique en recherche (CÉR) de l'INRS, un certificat d'éthique dûment signé. Le seul cas où elles ou ils n'ont pas à soumettre leur projet de recherche au CÉR est lorsqu'elles ou ils œuvrent directement pour une chercheuse ou un chercheur qui a obtenu un certificat d'éthique indiquant leur participation à la recherche (réf. articles 14.1 et 14.2).

Les modalités et les formulaires à compléter se trouvent à l'adresse suivante :

<https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/ethique-de-la-recherche/>.

Pour toute question, les étudiantes et étudiants sont invités à discuter avec leur directrice ou directeur de recherche. Elles ou ils peuvent aussi contacter le Comité d'éthique à cer@inrs.ca.